Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 23 (1976)
Heft: 7-8

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

wald – Raron – Reckingen – Selkingen – Steg – Ulrichen – Visp.

Installation des sirènes
Les installations d'alarme-eau mises en service ont été reconnues en aval du barrage de la Grande-Dixence, à Mâche, Prolin, La Luette, Euseigne, Bramois, Sion, Châteauneuf, Pramagnon, Grône (13 sirènes).

Equipement
En vue de rendre opérationelles un maximum de formations et dans un but de décentralisation du matériel, la Confédération a augmenté le volume des fournitures dont l'acquisition est obligatoire pour les cantons, les communes et les établissements.

La valeur totale des équipements répartis sur le territoire du canton s'élève à 11 790 000 francs, soit la propriété des communes et des établissements 9 410 000 francs, la propriété du canton 600 000 francs, la propriété de la Confédération mise à disposition du canton 1 780 000 francs.

Constructions
10 348 places protégées ont été enregistrées dans les abris construits en 1975;
642 demandes de subventions ont été agréées pour des abris et dispositifs;
La situation actuelle compte:
– 52 000 places protégées dans les abris construits selon les normes 1958-1959 (c'est-à-dire dépourvus de ventilation);

103 332 places dans les abris construits selon les normes 1966 – donc ventilés.

Un certain ralentissement se manifeste dans la construction d'abris privés; par contre, le nombre des abris publics augmente sensiblement de même que les constructions de dispositifs.

Le souci des Autorités de promouvoir une politique de relance du marché de la construction influence grandement ce secteur d'activité. Délez

---

Ville de Lausanne

Inauguration du groupe scolaire des Bergières

Collège et école primaire pour 1140 enfants

Le groupe scolaire des Bergières, à Lausanne, a été inauguré. Dans la soirée, un spectacle a été présenté à l'aula par les élèves.
Cet ensemble comprend non seulement un collège secondaire (neuf cents élèves) et une école primaire (deux cent quarante élèves), mais aussi une salle omnisports, un centre de loisirs et le plus important centre de protection civile de Lausanne (voir «24 Heures» du 5 juin).
Des allocutions du syndic de Lausanne, de M. D. Reymond, directeur et chef du service de l'enseignement secondaire, représentant le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, de M. Lévy, directeur des travaux, du pasteur Robert, de M. J. Moreillon, directeur du collège secondaire des Bergières, et de M. P. Vuillemin, directeur des écoles, ont marqué la cérémonie agrémentée de productions des collèges lausannois et de chants des élèves des classes primaires et secondaires. –dr

Surface construite 4350 m² (88×49,50 m)
Vol. constr. env. 18 700 m³
Coût total estimé 7 000 000 de francs
Poste san. sec. 244 patients 68 pers. - soignant
Poste d'attente 120 hommes
PC de secteur 68 personnes
Réserve eau potable 384 m³
Groupe électrog. sec. BBC puissance 320 CV/250 Kwa
Citerne à mazout 28 000 l
Début des travaux: automne 1972

Plan de l'organisme de protection locale (OPL)

1 Entrée PSS.
2 Bureau.
3 Réserve de vivres.
4 Local de retenue.
5 Sas.
6 Réception.
7 Déshabillage.
8 Morgue.
9 Oxygène.
10 Effets.
11 Décontamination.
12 Rhabillage.
13 Triage.
14 Ambulatoire.
15 Pharmacie – Laboratoire.
16 Préparation.
17 Stérilisation.
18 Salle d'opération.
19 Réanimation.
20 Plâtres.
21 Rayons.
22 Dortoir hommes.
23 Dortoir femmes.
24 Hospitalisation.
25 Réserve de linge.
26 Buanderie.
27 Cuisine.
28 Réserve d'eau.
29 Chefs de service.
30 Poste de commandement.
31 Centre de transmissions.
32 Renseignements.
33 Radio.
34 Téléphone.
35 Mécanicien radio.
36 Réfectoire.
37 Chancellerie.
38 Officier de liaison.
39 Chef de secteur.
40 Pompes.
41 Distribution sanitaire.
42 Distribution électrique.
43 Groupe électrogène.
44 Groupe de réfrigération.
45 Ventilation.
46 Carburant.
47 Engins pour sapeurs-pompiers de guerre.
48 Entrée PC.
49 Sortie.
50 Traitement de l'air.

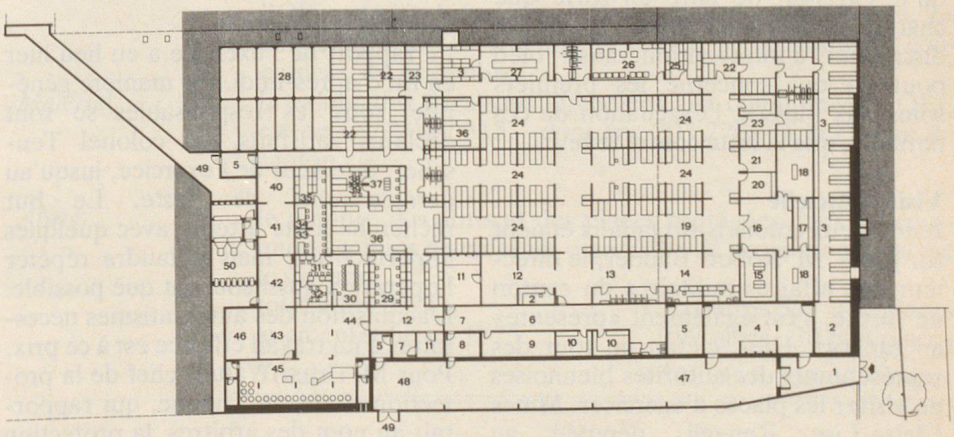

3. Informations- und Verkaufsmesse für öffentliche Betriebe
Gemeinde 76
Bern, 31.8. bis 3.9.1976

Mardi 31 août: Ouverture; conférence de presse
Mercredi 1er septembre: **Journée de la protection civile**
Assemblée générale de l'Association des communes suisses
Jeudi 2 septembre: Cours de formation pour l'élimination des ordures
Vendredi 3 septembre: Cours de formation pour le mesurage du bruit (voir programme page 186)